

**CHARTRE OBTENUE.**

(Suite de la page 24.)

formées pour exercer toute industrie en tout ou en partie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et les payer entièrement ou partiellement en deniers comptants ou entièrement ou partiellement en actions acquittées de la compagnie ou autrement, et se charger des engagements de toute telle personne, maison ou compagnie; (i) Tirer, faire, accepter, endosser, exécuter et émettre des billets payables ou recevables, chèques, lettres de change, mandats et autres instruments négociables ou transférables; (j) Faire des avances de deniers aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et se porter garants de l'exécution des contrats par toutes personnes; (k) Rémunérer, avec l'approbation des actionnaires, au moyen de deniers comptants, actions, obligations ou de toute autre manière, toute personne ou personnes,

corporation ou corporations, pour services rendus en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toutes actions du capital de la compagnie ou de toutes débentures ou autres valeurs de la compagnie ou au sujet de la formation ou promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires; (l) Faire toutes et chacune des choses ci-dessus en qualité de principaux, agents ou fondés de pouvoirs. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "Publishing and Printing Company of Canada, Limited", avec un capital-actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 17e jour de juillet 1914.

THOMAS MULVEY,

Sous-Secrétaire d'Etat.

**ARTHABASKA.**

SEMAINE DU 10 AU 15 AOUT 1914.

**Ventes.**

Johnny Blanchette et uxor à Ulric Morin, P. N. E. 625, Warwick, \$1,500 comptant; Auguste Provencher, fils, à Hermann Champagne, 175, Horton, \$750, dont \$500 a/c.; Mme Thérèse Picher à J. A. Baril, P. 246, Arthabaskaville, \$40 payées comptant; Sergius Bellemarre à Louis Bellemarre, 173, Horton, \$1,000, dont \$200 a/c.; Mme Olive Patry à Mme Mary St-Cyr, 68, Arthabaskaville, \$670, payées comptant; Albert Savoie à Ma-

tias Fillion, P. 213, Ste-Hélène, \$460, payées comptant; Albéric Lafond à la Corp. Scolaire de Chester-Nord, P. 21, St-Norbert, et cession par la dite Corp. Scolaire à Albéric Lafond, du No 22, St-Norbert, \$70 payées comptant.

**Obligations.**

Ferdinand Pepin à Jean Auger, P. 12, 11ème rang, Maddington, \$300, par versements à 5½% et intérêt sur intérêts non-payés à échéance; Ulric Morin à Mme Elisabeth Halley, P. N. E. 625, Warwick, \$1,400 à 6% pour trois ans et intérêt sur intérêts non-payés à échéan-

ce; Napoléon Blouin à Philippe Provencher, 69 et 86, Ste-Victoire, \$400 à demande à 6%; Oscar Lavertu à Stanislas Lavertu, 453-11, Ste-Victoire, \$1,025 pour 2 ans à 6%; Evariste Gélinas à Corinne Daveluy, ½ E. 236 et 1/3 O. 235, Bulstrode, \$1,000 à 7% pour 5 ans; Albert Blanchette à Joseph St-Laurent, P. 256, Arthabaskaville, \$700, à 7% pour 2 ans; J. H. Côté à Jules Raiche, 200, Horton, \$1,500, à 5%, pour un an, intérêt sur intérêts non payés à échéance.

**Donation.**

Mme Délina Roberge à Elzéar Girouard, 383 et 507, Tingwick.

# LES OUTILS DE BUCHERON DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE, No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The  
**THOS. PINK Co., Limited**

Manufacturiers d'OUTILS de BUCHERON

PEMBROKE

ONTARIO

FABRIQUES AU CANADA

